

Commission A : Activités économiques (artisanats, agricultures, commerces, etc.), tourisme, habitat-logement, gestion foncière, urbanisme.

Responsables : Gwendoline Pinchault, Karine Vaillant

Compte-rendu de réunion du 17/09/2020

Présent.es :

Elus : Mickaël Toullec, Laurent Rannou Gwendoline Pinchault, Evelyne Talbourdet, Marie-Hélène Guillou, Karine Vaillant

Habitants : Alix Bettinger, Adrien De Vissher

Rappel des compétences et du périmètre d'action de la commission :

La commission de ce jour concerne donc le soutien aux activités économiques existantes sur la commune, artisanat, agriculture, sylviculture, commerce, tourisme, ainsi que la gestion foncière et les questions liées aux logements et à l'urbanisme.

Développement des activités économiques :

Si le développement économique est une compétence de la communauté de communes, il est possible à l'échelle communale de venir en soutien aux entrepreneurs locaux (tous statuts confondus) via des actions de communication et de mise en réseau.

Des premières pistes sont déjà évoquées :

- Réaliser un livret qui présenterait l'ensemble des artisans, artistes installés sur la commune. Ce livret pourrait être ajouté au livret d'accueil des nouveaux arrivants
- Une meilleure information sur le site de la montagne Saint-Michel en lien avec le projet d'aménagement porté par le conseil départemental
- La mise en place d'un fléchage « harmonisé » au sein du bourg
- Une diffusion des actions menées via le site internet.

Gestion Foncière :

Sur la question foncière, le travail de veille et de recensement des terres en friches et/ou disponibles, constitue la première étape de la mise en œuvre d'une politique foncière globale intégrant la préservation de l'environnement et du paysage ainsi que l'installation d'agriculteurs sur des productions en cohérence avec les enjeux liés au climat.

- Sur cette question, la volonté est de travailler avec le PNRA sur le recensement déjà réalisé des parcelles en friche afin d'engager une réflexion concertée sur leur destination.
- Les contacts sont à prendre aussi avec la SBAFER pour mettre en place une convention de veille foncière. Cette convention nous permettra de connaître les ventes en cours et de se positionner en fonction de l'intérêt des parcelles et des projets posés.

Tourisme, la gestion du Gîte d'étape communal :

La commune étant gestionnaire d'un gîte d'étape, le suivi et la gestion de son développement constituent l'axe de travail principal sur cette commission.

- Deux rencontres avec les élus et les agents en charge du gîte ont déjà eu lieu au début de l'été afin d'optimiser l'organisation et prendre le relais de Jacqueline Bronnec. Les décisions prises ont été mises en œuvre avec une répartition de l'accueil entre agents et élu.es. Une 3^e personne, Joëlle Lofficial, a aussi été recrutée sur des heures complémentaires de ménage pour les trois mois d'été.
- Il a aussi été décidé de réaliser un questionnaire en direction des usagers afin de connaître leur ressenti et niveau de satisfaction, une synthèse des questionnaires récoltés de juillet à septembre sera produite dans le courant du mois d'octobre. Il sera possible de s'appuyer sur ces retours pour envisager les évolutions à apporter pour améliorer les conditions d'accueil mais aussi faire connaître plus largement le gîte communal.
- L'intention est aussi de faire le lien avec les autres gîtes communaux ou intercommunaux de la communauté de communes et de développer des coopérations.

Pour mémoire, ces dernières années, le fonctionnement du gîte s'est appuyé sur l'investissement important de Jacqueline Bronnec, élue au conseil municipal, qui en a assuré le suivi dans la durée mais aussi au quotidien en effectuant de nombreuses heures d'accueil et d'entretien.

Avec la mise en place de la nouvelle équipe, un nouveau fonctionnement devra être trouvé. Dans cette phase de transition, les élu.es ont été particulièrement sollicité.es cet été. Un nouveau fonctionnement pérenne reste donc à trouver.

L'ouverture d'un site d'escalade :

Nous avons été sollicités par le Comité Territorial d'Escalade du Finistère sur l'ouverture au public d'un nouveau site d'escalade à Saint-Rivoal. Il y a très peu de sites d'escalade à l'intérieur en centre Finistère, ils sont majoritairement situés sur la côte. Le comité recherche donc à ouvrir de nouveau site susceptible d'accueillir des familles ou groupe avec des pratiques de niveaux différents. Et ce site a l'avantage d'offrir cette combinaison de difficultés de grand débutant à très difficile. Pour la commune l'ouverture d'un site sur Saint-Rivoal aurait pour la commune deux intérêts majeurs :

- Contribuer à l'accueil de nouveaux visiteurs sur des activités « nature » respectueuses de l'environnement appelées à se développer. Il permet aussi de proposer aux usagers du gîte des activités complémentaires sur la commune.
- Permettre aux jeunes de la commune dans le cadre du local Jeunes de pratiquer l'escalade sur place (jusqu'ici ils vont dans les salles de Brest). L'animatrice jeunesse étant aussi motivée pour ce projet, elle souhaiterait se former à l'escalade.

La faisabilité reste à étudier d'un point de vue technique (l'accès au site reste à penser), juridique (contact à prendre avec les propriétaires) et financier.

Sur la question du Logement :

Cette question est aussi essentielle et prioritaire au regard de la demande importante de logements en location ou en accès à la propriété sur Saint-Rivoal

Aujourd'hui le constat est que la commune n'a pas de réserve foncière pour créer un nouveau lotissement. L'éco-lotissement est maintenant complet et nous n'avons plus de terrains à proposer aux personnes qui souhaitent s'installer sur Saint-Rivoal.

Dans ce cadre, la nouvelle équipe souhaite ouvrir une réflexion sur l'accueil d'habitats légers ; la législation sur ce point évolue et devra être étudiée. L'idée pourrait être de combiner sur un même espace différentes formes d'habitats en accès à la propriété ou en location. Nous sommes au tout début de la réflexion.

Toujours avec cette même volonté d'accueillir de nouveaux arrivants, mais aussi avec l'objectif de préserver et conforter l'école, l'intention est aussi d'être attentif aux ventes de maisons en cours, afin de saisir éventuellement les opportunités de création de logements locatifs.

En parallèle, une réflexion est aussi ouverte en lien avec la commission D (Action sociale) sur la création d'un logement d'urgence.

Sur les lieux de convivialité et le devenir de l'auberge du Ménez :

Suite à l'annonce du départ du gérant de l'auberge, il est exprimé la nécessité de réfléchir à son devenir. Par ailleurs des besoins ont été exprimés dans la commission vie associative sur la nécessité d'un lieu de convivialité. A ce jour et au regard des contraintes économiques notamment le coût élevé du loyer, cette fonction attachée à la vie d'un bar n'est que très peu assurée. L'intégralité de l'espace est actuellement utilisé pour les tables de restaurant.

Des habitants ayant exprimé le souhait de porter un projet de café associatif, ils pourraient aussi travailler à une proposition de reprise de l'auberge.

Ils auraient besoin pour cela de temps (nécessaire à l'émergence de tout projet collectif !) mais aussi de connaître les négociations possibles sur le montant du loyer. Il est rappelé que les murs de l'auberge et le fonds de commerce sont la propriété de la communauté de communes qui est au final décisionnaire de son usage et de sa destination.

Il est aussi rappelé l'attachement des élus au maintien d'un lieu de convivialité et à la fonction « bar » déjà posée (et réaffirmée) dans l'actuel cahier des charges de l'auberge.

Prochaine rencontre fin d'année ou début 2021